ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 21 septembre 2023 — Vol. 47 N° 61

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2023

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 21 septembre 2023 — Vol. 47 N° 61

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés 2847
Souligner le lancement du cahier d'histoire et de coloriage *Patri-colore*
Mme Chantale Jeannotte 2847
Souligner le 60e anniversaire de l'école Le Sommet
Mme Marwah Rizqy 2847
Souligner le 30e anniversaire de la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent
Mme Carole Mallette 2847
Souligner le 30e anniversaire du Centre des jeunes Boyce-Viau
M. Alexandre Leduc 2848
Souligner le succès du Défi 24h vélo de montagne tenu au profit de la fondation Lacourse pour l'autisme
M. Mathieu Lemay 2848
Rendre hommage à Mme Isabelle Boissé pour ses 30 années de service au sein de l'Institut Pacifique
Mme Madwa-Nika Cadet 2848
Souligner le 25e anniversaire de la Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais
Mme Suzanne Tremblay 2849
Souligner l'importance du travail des employés de la fonction publique
M. Paul St-Pierre Plamondon 2849
Souligner le 100e anniversaire de l'entreprise Vachon
M. Luc Provençal 2849
Souligner le 90e anniversaire de la station de radio CBJ-FM
Mme Andrée Laforest 2849
Féliciter la Fromagerie Roy inc., lauréate d'un prix de la Sélection Caseus
Mme France-Élaine Duranceau 2850
Féliciter les récipiendaires de l'Ordre de Repentigny
Mme Pascale Déry 2850

Dépôt de documents 2850

Dépôt de rapports de commissions 2851
Consultations particulières sur le projet de loi n° 31 — Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation 2851

Questions et réponses orales 2852
Orientations gouvernementales en matière d'énergie
M. Marc Tanguay 2852
M. François Legault 2852
M. Marc Tanguay 2852
M. François Legault 2853
M. Marc Tanguay 2853
M. François Legault 2853
M. Marc Tanguay 2854
M. François Legault 2854
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
M. André Fortin 2854
M. Christian Dubé 2854
M. André Fortin 2854
M. Christian Dubé 2855
M. André Fortin 2855
M. Christian Dubé 2855
Projets de construction et de rénovation d'infrastructures scolaires
Mme Marwah Rizqy 2856
M. Bernard Drainville 2856
Mme Marwah Rizqy 2856
Document déposé 2856
M. Bernard Drainville 2857
Mme Marwah Rizqy 2857
M. Bernard Drainville 2857

Table des matières (suite)

Financement de l'aide alimentaire dans les écoles
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2857
M. François Legault 2858
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2858
M. François Legault 2858
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2858
M. François Legault 2858
Dépassement de la norme sur le nickel
M. Sol Zanetti 2859
M. André Lamontagne 2859
M. Sol Zanetti 2859
M. André Lamontagne 2860
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2860
Document déposé 2860
M. André Lamontagne 2860
Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques
Mme Alejandra Zaga Mendez 2860
M. André Lamontagne 2860
Mme Alejandra Zaga Mendez 2861
M. André Lamontagne 2861
Mme Alejandra Zaga Mendez 2861
M. André Lamontagne 2862
Subventions accordées à l'industrie pétrolière et gazière par le gouvernement fédéral
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2862
M. François Legault 2862
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2862
M. François Legault 2863
M. Gabriel Nadeau-Dubois 2863
M. François Legault 2863
Accès au logement
Mme Virginie Dufour 2863
Mme France-Élaine Duranceau 2864
Mme Virginie Dufour 2864
Mme France-Élaine Duranceau 2864

Votes reportés 2865
Adoption du principe du projet de loi n° 29 — Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens 2865
Renvoi à la Commission de l'économie et du travail 2865
Mise aux voix 2865
Motion d'amendement à la motion proposant que l'Assemblée réitère son appui au projet de tramway et de réseau structurant de la ville de Québec 2865
Motion amendée 2866

Motions sans préavis 2866
Condamner les propos haineux et discriminatoires tenus envers les personnes de la communauté LGBTQI2S+ dans la sphère publique 2866
Mise aux voix 2867
Rappeler l'engagement solennel pris par les membres de l'Assemblée de représenter leurs électeurs avec honnêteté et justice pendant l'entièreté de la législature ainsi que les coûts d'une élection partielle 2867
Mise aux voix 2867
Souligner l'apport des femmes à la vie politique québécoise ainsi que l'importance de travailler à l'atteinte de la zone paritaire au sein de l'Assemblée et du Conseil des ministres 2868
Mise aux voix 2868

Avis touchant les travaux des commissions 2868

Table des matières (suite)

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée 2869

Affaires du jour 2869

Débats de fin de séance 2869
Modifications au Régime de rentes du Québec
Mme Linda Caron 2870
M. Jean Boulet 2870
Mme Linda Caron (réplique) 2871
Accès au logement
Mme Virginie Dufour 2871
Mme France-Élaine Duranceau 2872
Mme Virginie Dufour (réplique) 2873

Ajournement 2873

Le jeudi 21 septembre 2023 — Vol. 47 N° 61

(Neuf heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon jeudi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, nous débutons nos travaux à la rubrique de déclarations de députés, et je cède la parole à Mme la députée de Labelle.

Souligner le lancement du cahier d'histoire et de coloriage *Patri-colore*

Mme Chantale Jeannotte

Mme Jeannotte : Merci, Mme la Présidente. La MRC Antoine-Labelle, dans les Hautes-Laurentides, lançait, au printemps dernier, son tout nouveau projet de cahier d'histoire et de coloriage intitulé *Patri-colore*, présentant 20 immeubles patrimoniaux de 17 municipalités membres. Distribué aux élèves du troisième cycle du primaire, *Patri-colore* vise à éveiller l'intérêt patrimonial local auprès des 10-12 ans. La MRC s'est assurée de le rendre disponible à la population en le distribuant dans les bureaux municipaux et les bibliothèques municipales.

Chers collègues, cette brillante initiative éducative met en relief nos richesses patrimoniales, et je souhaite que ce projet puisse inspirer d'autres MRC, parce qu'il y a tant de trésors patrimoniaux à découvrir au Québec.

Je tiens à féliciter toute l'équipe de la MRC Antoine-Labelle, son préfet et maire de Mont-Laurier, M. Daniel Bourdon, ainsi que tout le conseil des maires pour leur contribution significative à faire rayonner et découvrir notre patrimoine distinctif. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, Mme la députée de Saint-Laurent, la parole est à vous.

Souligner le 60e anniversaire de l'école Le Sommet

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Mme la Présidente, permettez-moi de souligner avec beaucoup de fierté le 60e anniversaire de la fondation de l'école Le Sommet, Summit School, une école spécialisée située dans mon comté, à Saint-Laurent.

L'école Le Sommet, Summit School, représente bien plus qu'une école pour ses élèves, leurs parents et l'équipe-école, c'est un véritable milieu de vie où l'apprentissage, la croissance personnelle et l'indépendance des jeunes sont mis de l'avant.

It's also worth mentioning that Summit School is currently under construction. They are building Canada's first creative arts centre for the neurodiverse, which will house artistic and sports facilities for the students.

Ce projet de 15 millions de dollars va permettre un agrandissement assez important pour que les jeunes... vont pouvoir se développer davantage non seulement dans l'apprentissage de la langue, mais aussi de leur propre développement personnel.

À Saint-Laurent, nous sommes chanceux d'avoir une école aussi bien spécialisée, avec des enseignants, une direction d'école, une équipe-école, des personnels de soutien, des professionnels de soutien qui ont vraiment à coeur le développement de ces jeunes. Merci de votre beau travail depuis 60 ans. Thank you for your great work.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Huntingdon.

Souligner le 30e anniversaire de la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : Merci. En mai dernier, l'organisme Résidence Elle a fièrement célébré son 30e anniversaire d'existence. Je veux, par cette déclaration, souligner le rôle irremplaçable que joue cette ressource dans notre communauté, voire dans toute la Montérégie.

Des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants sont pris en charge par l'équipe de Résidence Elle afin de sortir rapidement de leur milieu. On les héberge, on les écoute, on les accompagne dans diverses démarches, entre autres. L'année dernière seulement, plus d'une centaine de femmes et leurs enfants ont été secourus et une cinquantaine ont obtenu un suivi externe. Marie-Josée et son équipe font un travail exceptionnel.

Par la nature de sa mission, l'organisme a toujours oeuvré dans la plus grande discrétion, mais aujourd'hui la communauté de Huntingdon veut reconnaître l'action essentielle que mène Résidence Elle et crier haut et fort : Merci!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Nous poursuivons avec M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Souligner le 30e anniversaire du Centre des jeunes Boyce-Viau

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Le Centre des jeunes Boyce-Viau, établi dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis 1993, fête son 30e anniversaire.

Situé en plein coeur d'un complexe d'habitations à loyer modique, l'organisme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des jeunes et de briser l'isolement en leur offrant un accompagnement personnalisé. Le centre offre une panoplie d'ateliers éducatifs, d'animation, de soutien, d'accompagnement et de référence aux jeunes défavorisés de six à 17 ans et à leurs familles, ce qui lui a permis de créer des liens de confiance privilégiés avec près de 200 ménages au cours de ces dernières années.

Aujourd'hui, je tiens à souligner le travail essentiel des travailleurs et des travailleuses de cet organisme. De nombreuses personnes de qualité se sont succédé à tous les niveaux du centre, et ce, depuis la fondation. Merci pour votre dévouement à la jeunesse hochelagaise et, de manière plus générale, pour votre apport essentiel à notre vie de quartier. On est chanceux de vous avoir.

Joyeux 30e anniversaire au Centre des jeunes Boyce-Viau!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, M. le député de Masson, la parole est à vous.

Souligner le succès du Défi 24h vélo de montagne tenu au profit de la fondation Lacourse pour l'autisme

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Mme la Présidente, les 9 et 10 septembre derniers avait lieu la deuxième édition du Défi 24h de vélo de montagne à la côte Boisée de Terrebonne, où des centaines de cyclistes ont réalisé un véritable exploit au profit de la fondation Lacourse pour l'autisme.

Bien que ce soit un grand défi sportif où chaque équipe visait à parcourir la plus grande distance possible, cet événement avait aussi pour but principal d'amasser des fonds pour la fondation, justement, afin de financer la construction d'un centre de jour permettant d'offrir des services concrets et des ressources pour soutenir les jeunes adultes autistes et leurs familles dans la MRC Les Moulins.

Alors, grâce au travail dévoué des participants et à la générosité des donateurs, c'est plus de 205 000 $ qui ont été amassés, qui est bien au-delà de l'objectif qui était fixé, Mme la Présidente. Et je tiens, par conséquent, à souligner la contribution extraordinaire des trois meilleurs participants, soit M. Daniel Savignac, M. Marc-André Lebeau et Mme Pénélope Charland, qui ont ramassé à eux seuls plus de 30 000 $. Donc, bravo! Et merci à tous ceux et celles qui ont contribué.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Rendre hommage à Mme Isabelle Boissé pour ses 30 années de service au sein de l'Institut Pacifique

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. J'ai l'immense plaisir de célébrer une femme inspirante oeuvrant au sein de la circonscription de Bourassa-Sauvé, Mme Isabelle Boissé.

Directrice générale de l'Institut Pacifique, Isabelle est un produit de ce joyau de Montréal-Nord depuis maintenant 30 ans. Passionnée par son organisme, qui met en oeuvre des savoir-faire en matière de résolution de conflits et d'enseignement des compétences sociales, elle a semé le germe de la paix dans l'esprit de plus de 1 million de jeunes au fil des ans. Animée par le changement social, la vision d'un monde meilleur, pour Isabelle, comprend des tout-petits et des plus grands heureux et sereins. Pour réaliser cet idéal, Isabelle se dévoue avec conviction afin d'amener l'Institut Pacifique toujours plus haut. Ce n'est donc pas surprenant que, grâce à sa contribution inestimable, l'Institut Pacifique ait été maintes fois honoré.

Merci, Isabelle Boissé, pour vos trois décennies de service auprès de l'Institut Pacifique. Quelle richesse pour toute la communauté de Bourassa-Sauvé de pouvoir compter sur une femme de votre calibre. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à céder la parole à Mme la députée de Hull.

Souligner le 25e anniversaire de la Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : Merci, Mme la Présidente. Je suis très fière de souligner les 25 ans de la Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais.

La FOHO a pour but de regrouper et représenter les OSBL d'hébergement et d'habitation communautaire de l'Outaouais afin de les accompagner dans la réalisation de leur mission. Elle regroupe aujourd'hui 65 membres, qui représentent un parc immobilier de plus de 2 000 logements communautaires.

La FOHO a réussi, à travers les années, à s'imposer en développant une expertise remarquable et reconnue dans le développement du logement pour les personnes les plus vulnérables. De plus, par ses services offerts, elle est devenue une véritable source de référence, pour ses membres, qui joue un rôle crucial dans le maintien et la promotion de logements abordables dans notre région.

Merci à la FOHO de soutenir nos organismes d'habitation, qui font une différence majeure dans la vie de tant de gens. Votre travail mérite notre grande reconnaissance. Bon 25e anniversaire et longue vie à la fédération d'habitation de l'Outaouais! Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Maintenant, je cède la parole à M. le député de Camille-Laurin.

Souligner l'importance du travail des employés de la fonction publique

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, en ce moment même, 420 000 artisans de la fonction publique attendent. Ils attendent de recevoir une offre sérieuse et respectueuse de leur employeur, le gouvernement du Québec, un gouvernement qui se dit obsédé par les emplois bien rémunérés mais qui négocie pour en offrir le moins possible aux femmes et aux hommes qui se dédient aux missions fondamentales de l'État.

Nous, Mme la Présidente, on pense que le dévouement, ça vaut quelque chose. Tous ceux et celles qui font que notre État fonctionne, qui tiennent le fort, les enseignants et enseignantes, les infirmières, les éducatrices, ces personnes-là méritent la considération pour le travail essentiel qu'ils font. Ils méritent donc une négociation de bonne foi.

Beaucoup se demandent comment leurs employeurs peuvent les croiser à l'épicerie ou au centre d'achats, les regarder dans les yeux, notamment dans Jean-Talon. Je ne peux pas répondre pour le gouvernement de la CAQ, mais je peux leur dire, en mon nom et celui de ma formation : Merci d'être là, merci pour votre travail, on est reconnaissants et on vous soutient.

• *(9 h 50)* •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Beauce-Nord.

Souligner le 100e anniversaire de l'entreprise Vachon

M. Luc Provençal

M. Provençal : Merci, Mme la Présidente. L'année 2023 marque un événement rarissime dans le monde d'aujourd'hui, c'est-à-dire souligner les 100 ans d'une entreprise locale. Et pourtant Sainte-Marie célèbre le centenaire des petits gâteaux Vachon, encore et toujours faits ici, en Beauce.

La simple boulangerie fondée en 1923 a fait son petit bonhomme de chemin, traversant avec succès les époques. L'usine est encore très présente dans notre communauté. L'effluve d'odeurs sucrées qui circule occasionnellement dans l'air l'été à Sainte-Marie en est la preuve.

Merci aux propriétaires, dirigeants et employés d'hier et d'aujourd'hui. Vous avez investi beaucoup et croyez en l'avenir de notre communauté pour le futur.

En terminant, j'adresse mes hommages à deux employés qui soulignent cette année rien de moins que 50 ans de carrière au sein de l'entreprise, Mme Linda Bernard et M. Marcel Vachon.

Encore une fois, bon 100e anniversaire, Vachon! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Mme la députée de Chicoutimi, la parole est à vous.

Souligner le 90e anniversaire de la station de radio CBJ-FM

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Alors, cette semaine marque le 90e anniversaire de l'arrivée de la radio au Saguenay—Lac-Saint-Jean alors que la station mieux connue sous le nom de CBJ—Radio-Canada effectuait ses débuts.

Grâce au travail acharné de Vilmond Fortin, elle fut la toute première station radiophonique de la région et a permis au Saguenay—Lac-Saint-Jean d'avoir une voix, d'être entendue et de se faire connaître davantage à travers la province. Il s'agissait, à l'époque, d'un pas important pour le milieu des médias et le développement de la région.

Si les débuts ont été marqués par l'animation, le volet journalistique a vu le jour au lendemain de la tragédie de Saint-Jean-Vianney, où on s'est rendu compte qu'il fallait avoir une équipe journalistique pour livrer les informations.

Aujourd'hui, nous voyons l'importance des médias dans notre vie de tous les jours, et on pourra dire que la radio de CBJ aura été un précurseur pour de nombreuses autres stations radiophoniques et télévisuelles.

Longue vie à CBJ et à l'ensemble des médias du Saguenay—Lac-Saint-Jean! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je suis maintenant prête à céder la parole à Mme la députée de Bertrand.

Féliciter la Fromagerie Roy inc., lauréate d'un prix de la Sélection Caseus

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Alors, la Fromagerie Roy, située à Rawdon, offre une gamme de produits du terroir et, bien sûr, de fromages élaborés sur place. Parmi eux, le cheddar en grains, offrant un léger goût salé et une saveur de beurre, est particulièrement reconnu des amateurs.

D'ailleurs, l'entreprise s'est récemment mérité le prix Caseus 2023, meilleur fromage en grains et frais du jour au Québec. Ce prix reconnaît la passion, le dévouement et l'amour du travail bien fait que déploient les employés de cette entreprise familiale. Il rejaillit sur l'ensemble de notre région comme un appelant de marque dans le circuit agrotouristique.

Au nom de tous mes concitoyens du comté de Bertrand, félicitations à toute l'équipe de la Fromagerie Roy, et longue vie à leurs délicieux produits! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la députée de Repentigny, la parole est à vous.

Féliciter les récipiendaires de l'Ordre de Repentigny

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, ce mois-ci, lors d'une prestigieuse cérémonie civique, la ville de Repentigny a décerné neuf prix de l'Ordre de Repentigny à des femmes et des hommes qui ont contribué au rayonnement de la municipalité. Leur contribution à la vie citoyenne de Repentigny a inspiré l'ensemble de la communauté, et leurs actions laissent un legs inestimable aux générations futures.

Je ne peux passer sous silence l'oeuvre de François Massie, qui a été nommé Chevalier, notamment, par ma prédécesseure, Lise Lavallée. Alors, il a été nommé Chevalier pour son dévouement, sa bonté auprès de plusieurs organismes du comté.

Félicitations, donc, à tous les bâtisseurs, ambassadeurs de Repentigny! Ensemble, vous avez été en mesure de faire rayonner notre région. Votre importante contribution au développement de notre communauté et au bien-être de nos citoyens et citoyennes est digne de ces distinctions. Alors, bravo à tous et bravo, surtout, à François Massie, qui est devenu un ami! Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Cela met fin à la rubrique de déclarations de députés.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 54)

(Reprise à 10 h 03)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni de présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le premier ministre.

Une voix : ...

La Présidente : Bien sûr, c'est à vous.

M. Legault : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère du Conseil exécutif.

La Présidente : Ce document est déposé. Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Secrétariat du Conseil du trésor. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre de la Cybersécurité et du Numérique et leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer, au nom de mon collègue le ministre de la Justice, les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, 2023-2027, pour l'exercice financier en cours se terminant le 31 mars 2023 ainsi que pour l'exercice financier débutant le 1er avril 2023.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Lamontagne : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2022-2023 de La Financière agricole du Québec ainsi que le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission municipale du Québec. Merci.

La Présidente : ...déposé. M. le ministre responsable des Services sociaux.

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Office des personnes handicapées du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

M. Julien : Oui. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission de la capitale nationale. Merci.

La Présidente : Ce document est déposé.

Pour ma part, je dépose le rapport annuel 2022-2023 de l'Assemblée nationale du Québec. Ce rapport dresse le portrait des réalisations menées par les parlementaires et le personnel administratif au cours de la dernière année. Je tiens à souligner le professionnalisme et l'engagement profond du personnel à remplir la mission de l'Assemblée nationale.

De plus, je dépose le rapport annuel de gestion 2022-2023 et le rapport annuel d'activité 2022-2023 du Protecteur du citoyen.

Enfin, je dépose le document intitulé *Suivi des recommandations du rapport annuel d'activité 2021-2022 du Protecteur du citoyen* ainsi qu'un document intitulé *Suivi des recommandations du rapport spécial du Protecteur du citoyen sur la gestion de la crise de la COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie*.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le député... pardon, M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Drummond—Bois-Francs.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 31

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, je dépose le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 14, 19 et 20 septembre 2023, a tenu des auditions publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Je vous avise qu'après la période des questions et réponses orales seront tenus les votes reportés suivants : le vote reporté sur l'adoption du principe du projet de loi n° 29 et les votes reportés sur la motion de M. le député de Taschereau

débattue hier aux affaires inscrites par les députés de l'opposition et sur la motion d'amendement de Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable à la motion précitée.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et, en question principale, je cède de la parole au chef de l'opposition officielle.

Orientations gouvernementales en matière d'énergie

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Nous sommes à l'aube de la sixième année du gouvernement caquiste et on constate que c'est un gouvernement qui est incapable de livrer. Le temps passé avec le gouvernement caquiste est du temps perdu.

Hydro-Québec appartient à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. On a le droit de savoir ce qui arrive avec notre énergie.

Avec la CAQ, on navigue au gré du vent. Quels sont nos besoins énergétiques additionnels? En décembre 2022, le premier ministre disait : Il va falloir construire un demi-Hydro-Québec dans les prochaines années. Ça va prendre 100 térawattheures de plus que le 200 qu'on a déjà.

Le lendemain de cette déclaration-là, toujours en décembre 2022, son ministre d'Énergie disait : Les nouveaux besoins en électricité pourraient nécessiter d'ajouter jusqu'à 150 térawattheures de plus. Il y a deux semaines, le même ministre a dit, et je le cite, vouloir augmenter la production québécoise d'électricité jusqu'à 200 térawattheures. Et hier ce même ministre, il a évoqué le chiffre de 175 térawattheures additionnels. La CAQ tire dans toutes les directions. La CAQ change d'idée comme de chemise. La CAQ improvise.

Question au premier ministre : C'est quoi, la bonne réponse de térawattheures de plus qu'on a de besoin, 100, 150, 175, 200? Y a-t-il un pilote dans l'avion?

• *(10 h 10)* •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Ça me rappelle des souvenirs, les pilotes, Mme la Présidente.

15 ans de gouvernement libéral. 15 ans de gouvernement libéral. Quand on est arrivés, il y a cinq ans, je me rappelle ma première rencontre avec le président d'Hydro-Québec, Éric Martel, qui m'a dit : On a des surplus d'électricité pour au moins les 20 prochaines années. Donc, Mme la Présidente, qu'est-ce que j'ai fait avec mes collègues d'Hydro-Québec, avec les gens de mon gouvernement, on a pris une petite valise puis, entre autres, on est allés à New York. Puis, au début, les gens disaient : Bien, voyons donc, vous ne signerez jamais un contrat avec New York. Mais, Mme la Présidente, cette semaine, j'ai eu l'occasion, avec la gouverneure de New York, d'annoncer l'inauguration d'une nouvelle ligne qui va permettre à Hydro-Québec d'exporter pour 30 milliards de dollars d'électricité propre. Vous auriez dû voir, Mme la Présidente, là, autant New York que les représentants du gouvernement américain dire : Écoutez, c'est extraordinaire, ça va permettre, entre autres, de chauffer plus de 1 million de maisons avec de l'électricité propre plutôt qu'avec du gaz. Donc, Mme la Présidente, on a commencé par faire ça.

Ensuite, le ministre de l'Économie a commencé à rencontrer les entreprises. Quand il est arrivé, je pense qu'il y avait un projet important. On en a maintenant des dizaines et des dizaines. On a commencé à annoncer, entre autres, dans le secteur de la batterie...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : Je continuerai, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Envoie, que je te signe des deals. Envoie, des deals avec New York. Il va la prendre où, son électricité, Mme la Présidente, le premier ministre? Il dirige au gré du vent.

Et là il a lancé dans le débat le nucléaire. Le 14 août, le ministre de l'Énergie disait : Ce serait irresponsable de ne pas considérer le nucléaire. Mardi dernier, le premier ministre dit : On ne touchera pas à ça, mais, une heure plus tard, son ministre dit : On regarde tout ce qui est possible.

Il la prend où, son électricité? La CAQ gère au gré du vent. On a besoin d'une commission nationale sur l'énergie, pas d'une girouette nationale de l'énergie.

Des voix : ...

La Présidente : Attention! Je suis debout, M. le leader adjoint.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! M. le chef de l'opposition officielle, vous savez très bien qu'il s'agit d'un mot non parlementaire. Je vous demanderais de le retirer tout de suite.

M. Tanguay : Mme la Présidente, je retire le mot «nationale».

La Présidente : M. le chef de l'opposition officielle, vous comprenez très bien ce que je vous dis. Levez-vous et retirez-le, je veux vous entendre.

M. Tanguay : Je retire les mots «girouette nationale», Mme la Présidente. Il va...

La Présidente : Attention! Vous aviez dépassé votre temps, M. le chef de l'opposition officielle, je vous invite...

Une voix : ...

La Présidente : Non, vous avez terminé, vous le savez très bien. Nous avons eu une bonne semaine, nous allons poursuivre dans le respect de tous et chacun. Je vous demande le silence, en vertu de l'article 32. Je veux entendre la réponse du premier ministre. On l'écoute.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, donc, on est passés d'une situation où les libéraux nous avaient laissé des immenses surplus d'électricité... Écoutez, le président d'Hydro-Québec me disait : Ce n'est pas drôle, là, on va prendre de l'eau des barrages puis on va mettre ça aux poubelles parce qu'on n'a pas d'utilisation pour l'électricité, à cause du plan que nous a laissé le gouvernement libéral.

Mme la Présidente, pendant 15 ans, 15 ans, le gouvernement libéral n'a pas discuté, n'a pas négocié, n'a pas réussi à avoir une nouvelle entente avec Terre-Neuve—Labrador. Il faut comprendre, Mme la Présidente, que c'est possible de rehausser le volume de Churchill Falls.

La Présidente : En terminant.

M. Legault : C'est possible aussi de développer un nouveau projet qui s'appelle Gull Island. Ils n'ont rien fait là-dessus.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, on a un gouvernement qui gère au gré du vent. Un autre exemple, les nouveaux barrages. En septembre 2022, il y a un an, le premier ministre disait : «Je vais demander à Hydro-Québec de regarder la possibilité de construire de nouveaux barrages...» Quatre mois après, son ministre, en janvier 2023, dit : «On va tout faire pour ne pas construire des barrages.» Mais, mardi dernier, le premier ministre a dit : Ça va prendre des barrages.

Quand on vous dit — puis il y a un mot que je ne peux pas prononcer, Mme la Présidente — qu'il gère au gré du vent, tout le monde le voit. Il la prend où, son énergie?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, au cours des prochains mois, le président d'Hydro-Québec va déposer une mise à jour. C'est important de comprendre qu'on se donne comme objectif de décarboner le Québec. Ça va prendre de l'électricité. Mais on se donne aussi comme objectif, ce que ne faisait pas le Parti libéral, de proposer des projets d'entreprises qui vont créer des emplois payants pour nos jeunes. Ça, là, c'est une des raisons pourquoi je suis en politique. Nos jeunes n'ont pas besoin d'aller à New York, à San Francisco, on peut créer des emplois de haute qualité ici, au Québec. Mais on en a tellement, de projets...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...qu'il va falloir se poser la question si on va chercher plus de barrages, donc plus d'électricité. On aura ce débat-là.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, on vient de voir, là, le premier ministre qui met la charrue avant les boeufs. On signe des deals, on fournit New York, puis les jeunes vont avoir des jobs. Bien, les jeunes, il va falloir qu'ils fournissent l'énergie. Puis il dit : On va voir, on va voir, on va jongler avec ça, des barrages, un barrage, deux barrages, trois barrages. Tu en veux combien, de barrages? On en a, des deals, on en a, on fournit New York, nous autres, aïe! On fournit New York. Il va la prendre où, son énergie? Et là il ne ferme pas la porte au nucléaire, puis on va avoir une réponse dans des mois, puis il y a un projet de loi qui s'en vient.

Quand je vous dis qu'il gère au gré du vent, Mme la Présidente.

La Présidente : La...

Des voix : ...

La Présidente : Silence, de ce côté-ci! M. le ministre de l'Agriculture, je vous ai vu. M. le premier ministre. 45 secondes.

M. François Legault

M. Legault : Je me réessaie, Mme la Présidente. Donc, quand on est arrivés, en 2018, il y avait des surplus d'électricité. On les utilise, entre autres, pour exporter 30 milliards à New York. C'est payant pour le Québec. Ensuite, on a commencé à annoncer des projets d'investissement avec des jobs payantes. Donc, on est en train de dire : On va tout utiliser ces surplus-là. Mais, Mme la Présidente, on a plus d'ambition que ça. Il va falloir se poser la question : Est-ce qu'on fait plus d'électricité pour plus de jobs payantes pour nos jeunes? C'est ça, le débat qu'on aura dans les prochains mois.

La Présidente : En question principale, je reconnais le député de Pontiac. La parole est à lui, juste à lui. On l'écoute.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Le 13 septembre, cinq ans et demi après l'annonce initiale, qui au moins, elle, était chiffrée, le ministre de la Santé a enfin annoncé qu'il procéderait à l'agrandissement et à la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Après cinq ans et demi de délais, de tergiversations, après cinq ans et demi où il a changé de site, cinq ans et demi où il a considéré scinder le projet, cinq ans et demi, le ministre a enfin confirmé ce qui avait déjà été annoncé, mais avec 100 lits de plus. Puis là on va s'entendre que le projet est nécessaire. Mais, là où ça se gâche, c'est que le ministre a dit au micro que ce projet-là prendrait huit à 10 ans de construction. Trois jours plus tard, on apprend que les appels d'offres indiquaient que le projet serait plutôt terminé en 2037, 14 ans plus tard. Huit à 10 ans pour un agrandissement d'hôpital, là, c'est insensé, mais 14 ans pour un agrandissement d'hôpital, c'est prendre le monde pour des valises, Mme la Présidente.

Alors, est-ce qu'aujourd'hui il peut donner des explications claires aux patients de Maisonneuve-Rosemont?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, on va essayer de trouver c'est qui, la valise, Mme la Présidente, parce que, si le rapport de la SQI, qui fait un excellent travail, est lu attentivement, il n'y a aucune contradiction avec ce que j'ai dit en point de presse la semaine dernière et le fait que, oui, huit à 10 ans, ça va être le temps de construction pour livrer un hôpital opérationnel.

Ce que la SQI dit dans le rapport, c'est qu'il va y avoir des travaux à faire même une fois que l'hôpital est ouvert, si on veut le faire le plus efficacement. Ce qu'elle dit, la SQI, dans son rapport, c'est que, même si l'hôpital opère, il reste des choses à faire alentour. Il n'y a aucune contradiction dans le rapport de la SQI et ce que j'ai dit.

Maintenant, je pense que la valise, elle n'est pas de ce côté-ci de la Chambre, elle est peut-être de l'autre côté, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Quand on fait une annonce qui n'est pas chiffrée, une annonce où il n'y a pas de fiche technique, une annonce où on ne sait pas exactement combien de temps ça va prendre, puis qu'on ose dire que c'est un projet qui est en voie accélérée, c'est dur, Mme la Présidente, de ne pas penser qu'on prend les gens pour des valises. Ce projet-là, il n'a jamais été une priorité pour le gouvernement de la CAQ. À preuve, ça ne fait même pas partie des 81 projets de centre

de santé qui ont été mis dans le projet de loi n° 66 pour l'accélération des projets, Mme la Présidente. 14 ans pour un hôpital, ça n'a pas de sapré bon sens.

Qu'est-ce que vous allez faire pour accélérer le pas?

La Présidente : M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Maintenant qu'on a réglé le14 ans, là... Qu'il l'ait compris ou pas, Mme la Présidente, c'est son choix. Je l'ai réglé, le problème, il n'y a pas de contradiction.

Deuxièmement, quand on dit qu'il n'y a pas de fiche technique, etc., je pense que... Le Parti libéral, quand il a annoncé, il a fait une annonce, en 2018, à quelques mois de l'élection, le terrain n'était même pas choisi. Comment voulez-vous annoncer un projet sans avoir décidé où va être l'hôpital? Nous, ce n'est pas ça qu'on a fait, madame...

Des voix : ...

M. Dubé : Je vais terminer, s'il vous plaît. Deuxièmement, aujourd'hui, qu'est-ce qu'on a fait? On a dit : Quand on annonce le projet, là... Parce qu'on veut avoir de la compétitivité sur le projet. Un de nos problèmes, en ce moment, c'est qu'il n'y a pas de compétition.

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : Je reviendrai, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, ça ne prend pas huit ans, ça ne prend pas 10 ans, ça ne prend pas 14 ans pour agrandir un hôpital. On a construit le CUSM, le CHUM, en plein centre-ville, en cinq ans de construction. L'Ontario est en train de travailler sur le mégaprojet de l'hôpital Civic, quatre ans de construction, quatre ans. Puis, vous, à la CAQ, ça prend 14 ans. Mme la Présidente, dans 14 ans, là, moi, je vais approcher de la soixantaine, je vais laisser les députés ici faire leurs calculs, savoir ils vont avoir quel âge dans 14 ans, mais il y a bien des patients qui ne verront jamais l'intérieur de cet hôpital-là, Mme la Présidente. Ça, c'est un grand parleur, mais un très petit bâtisseur.

Des voix : ...

La Présidente : Oh! Attention! C'est beau, M. le ministre, attendez un instant. M. le député, je dois vous dire que les propos que vous avez tenus sont blessants, traiter quelqu'un de la façon dont vous l'avez fait, vous n'auriez pas aimé qu'on vous dise la même chose. Je vous demande de... Je veux juste vous entendre.

• (10 h 20) •

M. Fortin : Je vais retirer mes propos.

La Présidente : Merci. Alors, on demeure respectueux. M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, c'est...

Une voix : ...

M. Dubé : Non, je n'en ai pas besoin. Non, non, ça va très bien, merci beaucoup, c'est correct. Non, non, mais ça n'a pas de bon sens, dire des affaires comme ça. La même personne qui a fait le CHUM, il me l'a dit, et c'est pour ça qu'on est allé chercher Jean-François Fortin-Verreault pour faire HMR, il me dit : Ça va prendre le même temps que j'ai fait le CHUM, le même temps.

Alors, moi, ce que j'entends d'ici, là, de l'autre bord, c'est inexact. On va prendre le même temps. Si on est capables de le faire plus vite, on va le faire. Mais on a la même personne qui a réussi le CHUM, c'est lui qui est en charge de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : Ce n'est pas 14 ans, c'est huit à 10 ans maximum. C'est ça, la réalité.

La Présidente : En question principale, je reconnais la députée de Saint-Laurent. La parole est à vous.

Projets de construction et de rénovation d'infrastructures scolaires

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Le 12 avril, le premier ministre disait : «Il n'y a aucun, aucun projet, pour des écoles, qui est refusé. Aucun, aucun, M. le Président. Les faits sont têtus, effectivement.» Fin de citation.

Quand on fait le suivi de la reddition de comptes du projet de loi n° 66... Rappelons-nous, ce projet de loi visait à accélérer, là, à un rythme effréné la construction des écoles. Or, c'est marqué, pour cinq différentes écoles, «en planification». Je suis allée vérifier, via une demande d'accès, qu'est-ce que ça veut dire, «en planification». Bien, la définition caquiste d'«en planification», c'est «sur pause».

Vérification de quelles sont ces cinq écoles : école primaire à Pointe-de-l'Île, comté libéral; école Marguerite-Bourgeoys, secondaire, à l'Île-des-Soeurs, qui est un comté libéral; école primaire Mont-Royal, comté libéral; école primaire à Saint-Laurent, comté libéral; cinquième école à Saint-Laurent, comté libéral.

Est-ce que je dois vraiment poser une question, aujourd'hui, Mme la Présidente?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, on n'a jamais mis autant d'argent pour agrandir, rénover, construire, reconstruire des écoles au Québec. On a présentement, Mme la Présidente, 325 projets en cours, trois fois plus que du temps des libéraux, Mme la Présidente.

Et, pour ce qui est du choix des projets, il y a une sélection qui est faite à partir des besoins, et ce sont les fonctionnaires qui font cette sélection-là en fonction des besoins. Et puis, oui, Mme la Présidente, ça arrive qu'un projet est soumis une première fois, puis il faut le resoumettre une deuxième, une troisième, une quatrième fois pour qu'il puisse finalement être accepté. Pourquoi? Parce qu'il y a beaucoup plus de demandes qu'il y a de ressources, même si les ressources ont été augmentées de 150 %, Mme la Présidente. En cinq ans, on a augmenté le budget pour les infrastructures scolaires de 9 à 22 milliards. 150 % d'augmentation.

Alors, Mme la Présidente, les projets sont soumis. Ils sont évalués à partir de critères objectifs par les fonctionnaires...

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : ...qui font des recommandations par la suite.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : ...critère objectif, c'est rendu être caquiste, Mme la Présidente. Et je m'explique, et je m'explique. Je dépose une demande d'accès à l'information...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je vais reconnaître le leader adjoint du gouvernement. Brièvement, je vous prie.

M. Caire : Mme la Présidente, si ça, ce n'est pas prêter des intentions, je vous demande qu'est-ce que c'est.

La Présidente : Nous allons poursuivre dans le respect. Madame, il vous reste 23 secondes.

Mme Rizqy : En preuve, une demande d'accès à l'information, que je dépose. Sur toutes les demandes d'agrandissement, rénovation, construction d'écoles, 100 % dans les comtés caquistes, toutes les autres ont été refusées. Comment pouvez-vous expliquer ça? Le seul comté qui a été accepté, c'est un comté indépendant, dans Vaudreuil, un comté que vous avez des visées. Pendant ce temps-là, vous avez retiré 220 millions de construction d'écoles dans les comtés libéraux. Expliquez-vous. Expliquez ça aux parents.

La Présidente : Consentement pour le dépôt du document?

Des voix : Consentement.

Document déposé

La Présidente : Consentement pour le dépôt. La réponse du ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, il y a 90 députés de la CAQ en cette Chambre, alors c'est normal qu'il y ait, au prorata, davantage d'écoles qui soient inaugurées, dans 90 comtés, c'est normal.

Ceci dit, je le répète, Mme la Présidente, la classification des projets ne tient pas compte de la couleur des comtés, elle tient compte des besoins. Et il y a des fonctionnaires qui sont là depuis nombre d'années qui font l'évaluation des projets et qui, oui, classent les projets, les priorisent, et par la suite on va de l'avant avec cette classification-là, Mme la Présidente.

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : On ne s'en mêle pas, de la classification. Ce n'est pas compliqué.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Le projet de loi n° 66, les cinq écoles sont dans ce projet de loi qui visait à les accélérer, pas à les mettre sur pause. Pendant ce temps-là, à l'Île-des-Soeurs, les enfants sont où, Mme la Présidente? Dans une tour de bureaux. Pendant ce temps-là, les enfants de Saint-Laurent, qui est l'arrondissement, sur toute l'île, qui a le plus d'enfants âgés de zéro à 14 ans, qui a connu la plus grande croissance démographique, où est-ce que... il y a plus, au kilomètre carré, de personnes qu'à Mumbai, puis nous, on nous dit non pour nos comtés libéraux. C'est gênant.

La Présidente : La réponse du ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, ce qui est gênant, là, c'est que les libéraux n'ont pas mis d'argent, pas assez d'argent dans les infrastructures scolaires. C'est ça qui est gênant, Mme la Présidente. Quand on est arrivés, je vous l'ai dit, là, c'est factuel...

Des voix : ...

La Présidente : Un instant. Je me lève. Nous avons écouté bien attentivement la question, j'aimerais entendre la réponse. Nous l'écoutons. Et pas de chahut du côté gauche, je vous prie. M. le ministre.

M. Drainville : Ce qui est factuel, Mme la Présidente, c'est que les libéraux ne se sont pas occupés de nos infrastructures scolaires, si bien que, de 2014 à 2018, ils avaient, savez-vous quoi, 49 projets de nouvelles écoles, 49 projets seulement, on a au-dessus de 3 000 écoles au Québec. Nous autres, on a triplé le chiffre, on est à 155 nouvelles écoles, trois fois plus.

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : Et on va continuer à investir dans l'éducation puis dans les infrastructures scolaires, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : Vous connaissez la règle, pas de commentaire après la réponse. Maintenant, en question principale, je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

Des voix : ...

La Présidente : Je vous entends encore. On l'écoute.

Financement de l'aide alimentaire dans les écoles

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. L'inflation alimentaire frappe le Québec de plein fouet. Il y a de plus en plus de monde qui ont faim au Québec.

Hier, j'étais à La Baratte, un organisme d'aide alimentaire de Sainte-Foy. Ils font de la popote roulante, du dépannage alimentaire. C'est des services pour les gens qui n'arrivent plus à faire leur épicerie parce que ça coûte trop cher, au Québec.

La première ligne contre la faim, c'est des bénévoles comme ça qui remplissent des paniers, qui livrent des repas pour aider leurs voisins, puis il faut les remercier, il faut les saluer ici, en cette Chambre. Sauf que ce n'est pas assez, parce que la première ligne, quand tout se met à coûter aussi cher, elle ne peut pas faire des miracles. Parce que tous les organismes

comme La Baratte me le confirment, c'est de pire en pire sur le terrain, au Québec, parce que les Québécois et les Québécoises qui ont faim, je le répète au premier ministre, ce n'est plus les mêmes qu'avant, puis il y en a plus que jamais. Maintenant, c'est du monde qui travaille à temps plein, c'est des travailleurs, des travailleuses, c'est leurs enfants. Une personne sur trois, au Québec, dans les files des banques alimentaires, c'est des enfants, des enfants. Il y a des enfants, au Québec, qui ont faim. Il y en a plus qu'avant, il y en a de plus en plus.

Le premier ministre s'est engagé, la semaine dernière, à éliminer la faim dans nos écoles. Je salue cet engagement-là, mais aujourd'hui je lui pose une question très simple : C'est quoi, son plan?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, quand on est arrivés, en 2018, l'aide alimentaire dans les écoles, c'était 9,7 millions de dollars par année. Cette année, c'est 40,3 millions, donc on a quadruplé le montant.

Mme la Présidente, qu'est-ce qu'on essaie de faire? On essaie d'aider les enfants de familles plus démunies. Qu'est-ce que propose Québec solidaire? Qu'on donne des repas gratuits à tout le monde. Donc, que la famille ait un revenu de 20 000 $ par année ou 200 000 $ par année, Québec solidaire dit : Gratis pour 1 million d'enfants au Québec.

Mme la Présidente, nous, on a préféré aider les plus démunis. Depuis cinq ans, on a augmenté de 50 % l'aide sociale pour les personnes qui ont une contrainte à l'emploi. Puis, en décembre dernier, on l'a indexée d'un autre 6,4 %. On a donné un chèque de 600 $ aux personnes qui gagnent moins de 50 000 $ par année. On a mis un crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus qui ont des bas revenus.

L'approche de Québec solidaire, c'est de donner à tout le monde puis d'ajouter des taxes orange par-dessus ça. Mme la Présidente, depuis cinq ans, je suis fier de dire qu'on en a fait beaucoup pour aider les démunis. Il y a une mise à jour qui s'en vient dans deux mois, on va continuer d'agir concrètement.

• *(10 h 30)* •

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Le premier ministre dit qu'il met de l'argent, mais la faim avance plus vite que ce qu'il fait dans les écoles du Québec. Quand vient le temps de baisser les impôts, le premier ministre, ça ne le dérange pas d'en donner plus à ceux qui en ont plus puis moins à ceux qui en ont moins, mais, quand je lui parle des enfants qui ont faim, là il dit : Hé! il faut faire attention, il ne faudrait pas en donner à tout le monde.

Dans nos écoles, il y a des gens riches, il y a des gens au milieu, il y a des gens plus pauvres. Pourquoi tous les enfants du Québec n'auraient pas le droit d'apprendre le ventre plein?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, on a quadruplé le budget pour l'aide alimentaire puis on va continuer de le faire, Mme la Présidente. Je me rappelle très bien que, quand on a offert un chèque, en décembre dernier, de 600 $ à tous ceux qui ont un revenu de moins de 50 000 $, Québec solidaire était contre ça, le chèque de 600 $. Aujourd'hui, il dit : Il faudrait donner plus de chèques. Bien, à un moment donné, il va falloir que Québec solidaire se branche, là. Est-ce qu'on donne des chèques ou on ne donne pas de chèques à ceux qui ont des besoins?

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : On est une société riche, au Québec. Il n'y a pas de raison d'accepter que des enfants dans nos écoles publiques aient le ventre vide. On n'a pas le droit d'accepter ça.

Cette semaine, il y a des organismes, comme le Club des petits déjeuners, La Cantine pour tous, qui ont lancé une campagne de sensibilisation qui s'appelle *Bien manger à l'école*. Ce monde-là font une proposition simple. Ce n'est pas Québec solidaire, le Club des petits déjeuners. Ce monde-là, ils disent au premier ministre : Aidez-nous à ce que les enfants n'aient plus faim au Québec.

Est-ce qu'il va les rencontrer?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, c'est un peu choquant d'entendre le chef de Québec solidaire. C'est comme si nous, là... puis moi le premier, là, je n'étais pas sensible au fait qu'un enfant se retrouve à l'école sans avoir mangé.

Voyons donc! C'est inacceptable qu'un enfant se retrouve à l'école sans avoir mangé. C'est pour ça qu'on a donné, entre autres, 10 millions au Club des petits déjeuners.

Mme la Présidente, on a agi, depuis cinq ans, puis on va continuer d'agir pour aider les enfants puis leurs familles qui en ont besoin.

Des voix : ...

La Présidente : Pas de bravo. En question principale, je reconnais maintenant le député de Jean-Lesage. On vous écoute.

Dépassement de la norme sur le nickel

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Alors, le 29 août dernier, le ministre de l'Environnement a fait une conférence de presse avec, entre autres, le P.D.G. du port de Québec. Le P.D.G. du port de Québec a affirmé qu'aucun dépassement de la norme de nickel n'avait eu lieu dans la dernière année. Le ministre de l'Environnement s'est rangé derrière son affirmation. On sait aujourd'hui que c'est objectivement inexact. Il y a eu au moins trois dépassements en décembre et en janvier dernier. On le sait à cause des données du ministère de l'Environnement.

La question a été posée à plusieurs reprises cette semaine. Personne à la CAQ n'a voulu répondre. Je vais la poser à nouveau et j'espère que quelqu'un va me répondre cette fois-ci.

En date du 29 août dernier, le ministre de l'Environnement était-il au courant qu'il y avait eu des dépassements de la norme de nickel en décembre 2022 et en janvier 2023?

La Présidente : Pour y répondre, je reconnais le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Oui, Mme la Présidente. Pour continuer dans le même sujet, là, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mon collègue il y a deux jours, toute la question de la qualité de l'air autour du port, les organismes qui sont associés à l'activité portuaire à Québec font l'objet d'un suivi très, très serré de la part du ministère de l'Environnement puis de la part de la ville de Québec. Il y a eu un certain nombre de relevés au cours de la dernière année pour des signalements qui ont été faits. Il y a eu des avis de non-conformité qui ont été émis.

Et puis j'ai dit à mon collègue, il y a deux jours, que les avis de non-conformité avaient été émis à l'envers du... à l'endroit du port de Québec, en réalité c'est à l'endroit d'organismes qui sont associés au port de Québec, mais il n'y avait pas eu d'avis envers le port comme tel qui avaient été émis. Par contre, il y a eu des choses qui ont été constatées, puis on n'a pas pu identifier la source qui avait été à l'origine de ces constats-là.

Alors, je veux rassurer mon collègue, là, que tout est mis en oeuvre. Les mesures qui sont prises sont rendues publiques depuis le mois de mai, et puis le ministère de l'Environnement suit de façon très serrée la situation qui prévaut autour du port de Québec en lien avec la qualité de l'air.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Il n'y a pas de réponse à la question, Mme la Présidente, la question qui est pourtant très simple. Alors, je ne sais pas pourquoi exactement on ne veut pas répondre. Ça fait trois jours qu'on en parle dans les médias, partout. Je comprends que, même, je dirais, le ministre...

Une voix : ...

La Présidente : Oui, M. le leader adjoint, je vous reconnais. Brièvement, je vous prie.

M. Caire : ...déjà des décisions de la présidence qui sont très claires. Le préambule fait partie de la question. Mon collègue de l'Agriculture a clairement répondu à la question du député parce qu'il a...

La Présidente : Monsieur...

Des voix : ...

La Présidente : Je suis debout, je suis debout, vous pouvez tous vous asseoir. Nous allons poursuivre. La question... Effectivement, la question et la réponse pouvaient concorder. Poursuivez, je vous prie, M. le député. Il vous reste 17 secondes.

M. Zanetti : Alors, peut-être que c'est parce que la question n'a pas été très bien comprise, mais je vais la répéter, même si c'est plusieurs fois cette semaine... ça fait plusieurs fois que je le fais.

Au 29 août 2023, le ministre de l'Environnement savait-il qu'il y avait eu des dépassements de la norme de nickel en décembre 2022 et janvier...

La Présidente : La réponse du ministre de l'Agriculture.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Oui. Pour continuer dans la même veine, Mme la Présidente, le suivi qui est fait vise à identifier, répertorier et rendre public — c'est public — chaque fois qu'il va y avoir des dépassements ou qu'il y a des enjeux avec la qualité de l'air à Limoilou, dans le secteur du Vieux-Port. Et puis les avis de non-conformité qui ont été adressés ont été adressés à des entreprises qui sont dans l'écosystème du port de Québec.

Il y a des relevés qui ont été faits, où il y a eu des dépassements, mais par contre la source n'a pas pu être identifiée. La source de ces dépassements-là n'a pas pu être identifiée, Mme la Présidente. Alors, c'est dans ce contexte-là qu'il n'a pas pu y avoir d'avis qui aurait pu être émis à ce niveau-là. Mais soyez assurés du suivi qui est fait de la situation au Vieux-Port, au port de...

La Présidente : Deuxième complémentaire. Allez-y, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mon collègue n'obtient pas de réponse claire à sa question, alors je vais poser la question au premier ministre.

J'ai ici entre les mains le procès-verbal d'une réunion qui a eu lieu le 13 avril 2023, un procès-verbal du Comité de vigilance des activités portuaires. Dans cette réunion-là, il y avait le port de Québec et un fonctionnaire du ministère de l'Environnement. C'est écrit noir sur blanc que les dépassements de la norme de nickel ont été communiqués au ministère de l'Environnement et au port.

Est-ce que le ministre savait?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Agriculture.

Une voix : ...

Document déposé

La Présidente : Dépôt de document? Document déposé. M. le ministre.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Oui, je vais répéter à mon collègue, là, les dépassements qui ont pu être observés, la source n'a pas pu être identifiée, Mme la Présidente. C'est dans ce contexte-là qu'il n'a pas pu y avoir d'émis... qui ont été communiqués. Mais je rappelle encore à quel point le ministère est engagé, avec la ville de Québec, à faire tout le suivi puis faire en sorte que les normes qui ont été mises en place soient respectées, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Verdun.

Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Pendant que le gouvernement se pétait les bretelles à New York, la CAQ, ici, a refusé de dénoncer le Canada pétrolier qui finance, en ce moment, le congrès mondial des cancres environnementaux, et ce, avec notre argent, Mme la Présidente. La CAQ n'a pas de quoi être fière. Ça manque de courage puis ça ajoute au bilan médiocre de la CAQ en environnement.

Puis, je nous le rappelle, le bilan médiocre de la CAQ en environnement, c'est le maintien d'une cible sous-minimale pour 2030, décriée de toutes parts, c'est des plans qui n'atteignent pas la cible de réduction, c'est des comités avec des experts qui démissionnent, c'est un Québec qui continue d'émettre quatre fois trop de GES, c'est abandonner les municipalités face à la crise climatique, c'est tourner le dos aux agriculteurs, c'est condamner les caribous à l'extinction.

C'est-tu ça que le premier ministre a dit à New York?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, quand on parle de solidarité... ou de solitarité, on ne sait plus trop de quoi vous parlez, là, bien, on a le premier ministre du Québec qui est le premier ministre de tous les citoyens du Québec puis qui se présente

à New York. Il a été invité à New York. Neuf pays, là. Il y en a combien aux Nations unies, des pays? Il y en a pas mal, Mme la Présidente. Neuf pays qui sont invités...

Une voix : ...

M. Lamontagne : Neuf États, excusez-moi, neuf États qui sont invités.

Des voix : ...

M. Lamontagne : Bon, je viens de provoquer une petite réaction chez le chef du troisième groupe d'opposition. Je suis content, ça lui amène un sourire. Très heureux. Très, très heureux. Très heureux.

Mais tout ça pour vous dire, Mme la Présidente, c'est quand même quelque chose, parce qu'au Québec on est engagés depuis des années, la population est sensibilisée, la population est engagée, puis là on vient reconnaître, là... ce n'est pas compliqué, on a qualifié le Québec comme étant un leader dans la lutte aux changements climatiques. Et puis là, au lieu, là, de... un moment, là, que nos collègues s'arrêtent puis disent, écoutez... C'est un bilan, c'est un bilan, tu sais, ça part avec Hydro-Québec qui est arrivée dans les années 60, ce sont tous des choix de société qu'on a faits de façon cumulative. On peut-tu, l'espace d'un moment, célébrer cette reconnaissance-là qu'on a...

La Présidente : En terminant.

M. Lamontagne : ...puis, après ça, retomber partisans? Mais on peut-tu juste célébrer ça quelques instants, s'il vous plaît?

La Présidente : Première...

Des voix : ...

La Présidente : Vous connaissez la règle. Vous connaissez la règle et... Je vais vous nommer un à un. Vous connaissez la règle. Silence. Pas de réaction après les réponses. Il y a une seule personne qui a droit de parole ici maintenant. Première complémentaire, la députée de Verdun. On l'écoute. On l'écoute.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, la crise climatique, c'est du sérieux, puis les Québécois ont été frappés de plein fouet, cet été, par les effets des changements climatiques. Et l'inaction de la CAQ présentement, en environnement, est loin de rassurer la population. On a Baie-Saint-Paul qui est partie, coupée en deux par les inondations, 5,3 millions d'hectares qui sont partis en fumée, les pluies ont scrappé nos récoltes.

• *(10 h 40)* •

Moi, je veux entendre une réponse. Qu'est-ce que le gouvernement a à dire aux Québécois et Québécoises pour les rassurer face aux effets des changements climatiques?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Agriculture.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, la première façon de les rassurer, c'est de les inviter à consulter le Plan pour une économie verte que notre gouvernement a déposé puis de prendre note année après année, d'une façon très, très, très systématique, les plans de mise en oeuvre que mon collègue ministre de l'Environnement présente à chaque année. Puis ce qu'on peut voir, là-dedans, c'est qu'on a un financement, aujourd'hui, là, qui a été augmenté de 1 milliard de dollars, la dernière année. On est rendus à un financement de 9 milliards de dollars pour accompagner tous les efforts qu'on a sur le territoire du Québec pour venir lutter contre les changements climatiques. Puis on est le seul État, autour de nous, là, qui a un plan, qui a un plan qui est financé puis qui a un plan qui est chiffré, Mme la Présidente.

Ça fait que, pour réconforter les Québécois, dans un premier temps, je leur expliquerais ça.

Une voix : ...

La Présidente : M. le premier ministre, je vous ai entendu. Deuxième complémentaire. Et là on va écouter la question de la collègue. Deuxième complémentaire. Allez-y, Mme la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Le Plan pour une économie verte n'a pas assez d'argent pour l'adaptation aux changements climatiques. Les villes réclament 2 milliards par année pour qu'on puisse se préparer

pour les années à venir, parce que ce sont les maires et mairesses qui vont vivre avec les conséquences dans leurs budgets, c'est eux qui vont vivre avec les conséquences des changements climatiques.

Qu'est-ce que la CAQ va dire aux municipalités?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Mme la Présidente, ma collègue le sait, qu'aujourd'hui, là, il y a des sommes de 1,5 milliard de dollars qui sont dirigées spécifiquement vers l'adaptation aux changements climatiques. Dans la dernière année, là, c'est 300 millions de dollars additionnels qui ont été dirigés envers l'adaptation aux changements climatiques.

Alors, Mme la Présidente, notre gouvernement est très conscient de ce qui se passe, est très à l'écoute, est très mobilisé. Puis on a un ministre de l'Environnement qui... honnêtement, chaque jour, son contrat, son travail, c'est de se mobiliser pour réduire les gaz à effet de serre, réduire l'émission de GES et puis, dans un deuxième temps...

La Présidente : En terminant.

M. Lamontagne : ...de faire en sorte qu'on puisse poser des gestes pour l'adaptation aux changements climatiques, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition.

Subventions accordées à l'industrie pétrolière et gazière par le gouvernement fédéral

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mme la Présidente, toute la semaine, à New York, le premier ministre a répété que le Québec émet moins de gaz à effet de serre que les provinces canadiennes, mais, pendant qu'il se félicite d'être meilleur que les pires cancres du climat, l'industrie canadienne du pétrole annule tous nos efforts de réduction de gaz à effet de serre depuis 1990. Et qui signe le chèque pour subventionner ça? Les Québécois et les Québécoises. En ce moment même, il y a 3 milliards de dollars des taxes et des impôts du Québec qui partent en fumée, littéralement, dans le pétrole et dans le gaz sale du Canada, 3 milliards chaque année.

Le premier ministre veut rapatrier les pouvoirs en immigration, il veut rapatrier notre argent en santé et en logement, et Québec solidaire est d'accord avec ça, mais ce qui est bon pour la santé, ce qui est bon pour le logement, ce qui est bon pour l'immigration, ça devrait aussi être bon pour le climat. Si le premier ministre veut être un héros de la lutte climatique, j'ai trois propositions à faire pour lui : d'abord, dire à Ottawa de fermer le robinet des subventions au pétrole sale; deuxièmement, rapatrier cet argent-là, notre argent, ici, au Québec; puis, troisièmement, l'investir, ce 3 milliards par année, dans l'adaptation aux changements climatiques pour soutenir notre monde face à la chaleur écrasante, aux feux puis aux inondations.

Est-ce que le premier ministre s'engage à décrocher le téléphone puis à ramener l'argent des Québécois ici, au Québec?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, je rappelle au chef de Québec solidaire que je suis premier ministre du Québec, pas du Canada. Hier, Justin Trudeau, le premier ministre du Canada, était à l'ONU et s'est fait poser des questions un peu difficiles sur ce qui se passe dans les autres provinces. Mais, Mme la Présidente, le Québec, avec des pays comme le Danemark, le Costa Rica, fait partie d'un groupe qui s'appelle BOGA, donc Beyond Oil and Gas. Il y a eu une discussion avec M. Al Gore, qui milite depuis longtemps pour qu'on mette de côté les énergies fossiles, puis il a salué le fait qu'au Québec on a pris une décision, qu'il n'y aura plus jamais d'exploration et d'exploitation d'énergie fossile. C'est ça qui a été applaudi par tout le monde. Puis, le Québeç, ce n'est pas pour rien qu'on a été un des seuls États dans le monde qui n'est pas un pays, là... Il y a eu seulement neuf États dans le monde, qui ne sont pas un pays, qui ont été invités hier à l'ONU pour débattre sur le climat. Même chose à New York, même chose en Californie, ils essaient de convaincre leur gouvernement du pays de faire la même chose. Donc, c'est déjà en marche. On essaie déjà de convaincre Ottawa. Mais, Mme la Présidente, si le chef de QS veut vraiment essayer de convaincre Justin Trudeau, qu'il se présente à Ottawa, qu'il aille à la Chambre des communes. Il s'est trompé d'Assemblée ici aujourd'hui.

La Présidente : Première complémentaire. On écoute la question.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Les efforts de réduction des gaz à effet de serre qu'on fait au Québec sont annulés par le pétrole et le gaz sale de l'Alberta. Il y a 3 milliards de dollars de nos taxes à nous puis de nos impôts à nous qui s'en vont financer ça, qui bousillent nos efforts.

Je demande au premier ministre de se lever, de défendre les Québécois, Québécoises et de dire : Redonnez-nous notre argent, nous, on veut l'investir ici pour protéger notre territoire face aux changements climatiques. Et sa réponse, c'est de dire : Bien, je n'y peux rien, je suis juste premier ministre du Québec. Voyons donc!

Des voix : ...

La Présidente : Silence! La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, le reste du Canada, là, a des GES par habitant du double du Québec. Les États-Unis, là, ont des GES qui sont le double du Québec. Qu'est-ce que fait le chef de Québec solidaire? Il se promène avec des pancartes pour dire : Le Québec n'en fait pas assez. Il pourrait-tu prendre ses pancartes puis aller se promener dans le reste du Canada puis aux États-Unis?

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Bien, Mme la Présidente, c'est ce que je demande au premier ministre, de prendre... ce n'est pas obligé d'être une pancarte, ça peut être un coup de téléphone, et de dire au gouvernement fédéral : Les taxes et les impôts des Québécois, des Québécoises, on ne veut plus que ça finance le pétrole et le gaz sale de l'Alberta, vous bousillez tous nos efforts.

C'est vrai que le Québec est meilleur que les autres, c'est vrai, grâce aux décisions des générations passées. Est-ce qu'on peut se lever face à Ottawa, ramener notre argent puis l'investir ici?

Des voix : ...

La Présidente : Bon, vous avez du fun, hein? Pas de commentaire durant les questions, après les questions. Vous l'avez terminé, vous avez fait vos 30 secondes, et je vous écoutais. C'est inacceptable, les applaudissements, les remarques. C'est bon pour vous autres, du gouvernement, aussi, ne l'oubliez pas. Je veux entendre la réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, je pense que le chef de Québec solidaire a manqué une bonne game. Il se rappelle-tu quand j'avais parlé de l'énergie sale de l'Alberta? Est-ce que le chef de Québec solidaire peut enfin applaudir ce qu'on fait au Québec? Est-ce qu'il peut comprendre que, déjà, quand on est dans le groupe BOGA, quand on va à l'ONU, comme je l'ai fait hier, on essaie de convaincre le Canada, les États-Unis, les pays qui n'en font pas autant que nous autres d'en faire au moins autant que nous autres?

Mais est-ce que je peux entendre Québec solidaire, pour une fois, applaudir puis dire que le Québec est bon, est un leader? Je ne l'entends jamais dire ça.

La Présidente : En question principale, je reconnais... quelqu'un de l'opposition officielle. Opposition officielle. Alors, en...

Des voix : ...

La Présidente : Silence, je vous prie.

Une voix : ...

La Présidente : Parfait. Je vous ai entendu. Donc, en question principale, je reconnais maintenant la députée de Mille-Îles. La parole est à vous. On l'écoute.

Accès au logement

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Mme la Présidente, en habitation, la CAQ est un gouvernement qui ne livre pas. On l'a vu hier, un seul projet en chantier sur les 41 annoncés l'an dernier. Il y a aussi les 15 000 unités de logement social promises en 2018 et qui ne sont toujours pas livrées. Mais malheureusement, alors que les projets ne sortent pas de terre, les besoins, eux, s'accumulent.

On l'a vu la semaine dernière au sommet sur l'itinérance, le manque de logements pousse des gens à la rue. C'est ça, le Québec sous la CAQ. Une commentatrice, hier, demandait s'il y avait un pilote dans l'avion. Et, en effet, après presque six ans au pouvoir, la CAQ n'a toujours pas de plan en habitation. La ministre semble naviguer à l'aveugle.

Le premier ministre voulait être jugé sur les résultats. Comment juge-t-il ses résultats en matière d'habitation?

Des voix : ...

• *(10 h 50)* •

La Présidente : Pas de bravo. La ministre responsable de l'Habitation. On écoute votre réponse.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Merci, Mme la Présidente. Écoutez, c'est un peu troublant d'entendre l'opposition parler de résultats, parce que clairement, en habitation, ils n'en ont pas livré, des résultats, pendant plus de 15 ans, là. Alors, nous, bien, on écope de ça.

Sur les 15 000 unités, là, laissées par les oppositions, bien, je tiens à les rassurer, il y en a 75 %, là, qui sont soit construites soit en construction. Puis l'autre 25 %, bien, là aussi, hein, l'opposition n'a jamais regardé ce qui se passait en habitation et puis a maintenu pendant 15 ans des subventions à 69 200 $ la porte, Mme la Présidente. On a haussé, depuis qu'on est au pouvoir, on a haussé ces subventions-là à 171 000 $ la porte, en 2018, à 200 000 $ la porte en 2019-2020, puis là on est à plus de 220 000 $ la porte, Mme la Présidente.

Alors, nous, là, on regarde ce qui se passe, on ne laisse pas les choses aller, puis on cible le problème, puis on agit pour régler cette problématique-là. Alors, les résultats, Mme la Présidente, on va les voir dans les prochains mois, dans les deux prochaines années. Ça va sortir de terre parce qu'on s'en est occupé, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Mme la Présidente, la réalité, c'est que, pendant que la CAQ cherche des excuses, l'Ontario, elle, agit. D'ailleurs, le premier ministre aime ça, se comparer avec l'Ontario. Bien, qu'il le fasse en habitation, parce que, là-bas, il y a un boom immobilier, en Ontario, énorme, mais ici ça niaise, il n'y a rien qui sort, et les besoins explosent. On peut dire qu'en matière d'habitation le premier ministre, il est un grand parleur, mais un petit bâtisseur.

À quand un plan sérieux?

Des voix : ...

La Présidente : Attention! Oui, c'est beau, M. le leader adjoint. Ce que vous dites là, ce sont des paroles blessantes. Je vous invite à les retirer. Vous n'auriez pas aimé qu'on les dise à votre égard. Retirez-les, je vous prie.

Mme Dufour : Je les retire, Mme la Présidente.

La Présidente : Il vous reste...

Mme Dufour : À quand un plan sérieux en habitation?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je sais, là, que l'opposition veut un plan, veut un plan, veut un plan, là, mais moi, je suis quelqu'un qui agit puis qui fait avancer les choses, et il y a beaucoup de choses qui sont en train de se concrétiser, Mme la Présidente. Je travaille avec mon collègue le ministre des Finances, ma collègue au Conseil du trésor, puis on va avoir des belles choses à vous dire en temps et lieu. Et il n'y a jamais eu autant de logements financés qu'en ce moment. On a plus de 12 000 logements subventionnés par le gouvernement, présentement, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, cela met fin à la période de questions. Aviez-vous, M. le leader...

Une voix : ...

La Présidente : Oui. M. le leader du deuxième groupe d'opposition, on vous écoute. Brièvement.

M. Leduc : ...aujourd'hui, force est de constater que ça a été difficile d'avoir le contrôle de la Chambre. Alors, on vous inviterait et on inviterait les collègues d'être plus disciplinés dans le futur, s'il vous plaît.

La Présidente : Je vous ai entendu. Nous allons poursuivre. Donc, la période de questions et de réponses orales est terminée.

Pour la suite des choses, je vous dis qu'il y aura des votes reportés. Et, pour ce faire, je cède la place à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Merci, tout le monde.

Votes reportés

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous sommes à la rubrique des votes reportés.

Adoption du principe du projet de loi n° 29

Comme annoncé précédemment, nous allons procéder au vote reporté sur la motion de M. le ministre de la Justice proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, soit adopté.

Mmes et MM. les députés, je vous invite à enregistrer votre vote à l'aide des boîtiers dès maintenant.

La période de vote est terminée. M. le secrétaire

Le Secrétaire : Pour : 103
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, la motion est adoptée. En conséquence, le projet du principe... le principe du projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, est adopté. M. le leader adjoint du gouvernement.

Renvoi à la Commission de l'économie et du travail

M. Caire : Mme la Présidente, conformément à l'article 243 de notre règlement, je fais motion afin que le projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, soit déféré à la Commission de l'économie et du travail pour son étude détaillée et que le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Adopté.

Nous allons maintenant procéder au vote reporté sur la motion de M. le député de Taschereau débattue hier aux affaires inscrites par les députés de l'opposition et sur la motion d'amendement de Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable. Conformément au règlement, je dois d'abord mettre aux voix la motion d'amendement présentée par Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable avant de procéder au vote sur la motion principale. Je vous fais la lecture des deux motions.

La motion principale se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que les municipalités sont autonomes en ce qui a trait à la planification et la mise en oeuvre de projets de transport en commun;

«Qu'elle réitère son appui au projet actuel de tramway et de réseau structurant de la ville de Québec;

«Qu'elle demande au gouvernement de s'engager à appuyer sans ingérence ce projet et à continuer d'investir les sommes nécessaires pour sa réalisation.»

La motion d'amendement de Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable se lit comme suit :

1° au premier alinéa, retirer les mots «que les municipalités sont autonomes» et les remplacer par «l'importance du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités»;

2° au dernier alinéa, retirer les mots «s'engager à appuyer sans ingérence ce projet et à continuer d'investir les sommes nécessaires pour sa réalisation» et ajouter les mots «poursuivre sa collaboration avec la ville dans la réalisation du projet».

Motion d'amendement à la motion proposant que l'Assemblée réitère son appui au projet de tramway et de réseau structurant de la ville de Québec

Je mets d'abord aux voix la motion d'amendement de Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable que je viens tout juste de vous lire. Mmes et MM. les députés, je vous invite à enregistrer votre vote à l'aide du boîtier dès maintenant.

...vote est terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire : Pour : 101
Contre : 0
Abstentions : 0

• *(11 heures)* •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. La motion d'amendement est adoptée.

Motion amendée

Je vais maintenant mettre aux voix la motion de M. le député de Taschereau, telle qu'amendée, qui se lit désormais comme suit :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'importance du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités en ce qui a trait à la planification et à la mise en oeuvre de projets de transport en commun;

«Qu'elle réitère son appui au projet actuel de tramway et de réseau structurant de la ville de Québec;

«Qu'elle demande au gouvernement de poursuivre sa collaboration avec la ville dans la réalisation [de ce] projet.»

Mmes, MM. les députés, je vous invite à enregistrer votre vote dès maintenant.

La période de vote est terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire : Pour : 99
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. La motion, adoptée telle qu'amendée.

Motions sans préavis

Donc, nous allons poursuivre à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Pontiac, la parole est à vous.

M. Fortin : Merci. Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Rosemont, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a fait l'objet d'une annonce gouvernementale chiffrée en mars 2018;

«Qu'elle constate qu'après plus de cinq ans d'attente, le gouvernement caquiste est incapable d'en indiquer les coûts de construction, la portée clinique ou même de fournir une fiche technique;

«Qu'elle prenne acte que la fin des travaux est désormais prévue pour 2037, soit dans 14 ans, alors que les travaux de construction des mégahôpitaux du CHUM et du CUSM ont été exécutés en moins de cinq ans;

«Qu'elle déclare que l'incapacité du gouvernement caquiste à livrer en temps opportun des projets d'infrastructures d'envergure pour les Québécois engendre des coûts importants et compromet l'accès à la livraison de soins de qualité à la population à un moment où se conjuguent un vieillissement et une augmentation significative de cette même population;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de revoir de manière urgente l'échéancier de la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député de Pontiac. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je constate l'absence de consentement. Donc, nous allons poursuivre. Je suis prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Mercier.

Condamner les propos haineux et discriminatoires tenus envers les personnes de la communauté LGBTQI2S+ dans la sphère publique

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la ministre responsable de la Condition féminine, la députée de Westmount—Saint-Louis, le député de Matane-Matapédia et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale condamne les propos haineux et discriminatoires tenus envers les personnes de la communauté LGBTQI2S+ dans la sphère publique, notamment lors des récentes manifestations;

«Qu'elle réitère dans ce contexte son adhésion à la motion adoptée à l'unanimité le 4 avril dernier, stipulant que "le fait d'exposer des enfants à la différence contribue à faire du Québec un exemple de l'égalité et de l'équité pour les communautés de la pluralité de genre à travers le monde";

«Qu'elle demande à l'ensemble des partis politiques représentés en cette Chambre de contribuer, par leurs gestes et leurs paroles, à construire un Québec d'égalité, de dignité et de sécurité pour tous les Québécois et toutes les Québécoises, peu importe leur orientation sexuelle ou leur identité de genre;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale exprime sa solidarité envers les personnes trans, non binaires et tous les membres de la communauté LGBTQI2S+, dont les droits fondamentaux doivent être garantis et protégés.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je me dois tout de même de vous demander : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Oui. Donc, nous allons maintenant procéder. Donc, Mmes, MM. les députés, je vous invite à procéder au vote.

Donc, la période de vote est terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire : Pour : 99
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. La motion est adoptée. Oui, M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Leduc : Pouvons-nous envoyer copie de la motion, s'il vous plaît, au conseil québécois LGBTQ, à l'organisme Aide aux trans du Québec et à l'organisme Jeunes identités créatives? Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Ce sera fait.

Alors, nous pouvons poursuivre. Je suis prête à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Matane-Matapédia.

Rappeler l'engagement solennel pris par les membres de l'Assemblée de représenter leurs électeurs avec honnêteté et justice pendant l'entièreté de la législature ainsi que les coûts d'une élection partielle

M. Bérubé : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle l'engagement solennel pris par ses membres, au moment de leur élection, à servir et représenter leurs électeurs avec honnêteté et justice pendant l'entièreté de la législature;

«Qu'elle rappelle qu'une élection partielle engendre des coûts d'environ 585 000 $ aux contribuables québécois.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle adoptée?

M. Bérubé : Mme la Présidente, si cinq autres députés y consentent, nous aimerions pouvoir voter là-dessus.

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, il y a une demande de vote. Donc, MM., Mmes les députés, je vous invite à enregistrer votre vote à l'aide du boîtier dès maintenant.

Donc, la période de vote est terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat.

Le Secrétaire : Pour : 98
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, la motion est adoptée.

Nous allons poursuivre, maintenant, avec un membre du groupe formant le gouvernement. Alors, Mme la ministre responsable de la Condition féminine, la parole est à vous.

Souligner l'apport des femmes à la vie politique québécoise ainsi que l'importance de travailler à l'atteinte de la zone paritaire au sein de l'Assemblée et du Conseil des ministres

Mme Biron : Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Robert-Baldwin, la députée de Mercier, le chef du troisième groupe d'opposition et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale souligne l'apport inestimable des femmes en politique québécoise;

«Qu'elle reconnaisse l'importance de travailler continuellement à l'atteinte d'une assemblée législative en zone paritaire;

«Qu'elle souligne également l'importance de la zone paritaire au sein du Conseil des ministres;

«Qu'enfin, elle reconnaisse qu'une partie de cet effort repose dans la proposition de candidatures féminines.»

• *(11 h 10)* •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Adopté. Donc, motion adoptée. Donc, nous allons poursuivre nos travaux.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, M. le leader du gouvernement, je vous cède la parole.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'avise donc cette Assemblée que la Commission des transports et de l'environnement poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 22, la Loi concernant l'expropriation, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à midi et de 14 heures à 16 h 25, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la santé et des services sociaux poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 15, la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle Pauline-Marois, ainsi que le mardi 26 septembre, de 9 h 45 à 12 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : S'il vous plaît! Je vous demanderais de quitter... de quitter, s'il vous plaît, en silence.

Vous pouvez poursuivre, M. le leader.

M. Lévesque (Chapleau) : ...la Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 14, la Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues, aujourd'hui, à compter de 30 minutes suivant la fin de la période des questions jusqu'à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle du Conseil législatif, ainsi que le mardi 26 septembre, de 9 h 45 à 12 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de l'économie et du travail poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des relations avec les citoyens poursuivra la consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027* aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 17 h 15, ainsi que le mardi 26 septembre, de 10 heures à 12 h 25, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'économie et du travail entreprendra l'étude détaillée du projet de loi n° 29, la Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, le mardi 26 septembre, de 9 h 45 à 12 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le leader. Y a-t-il un consentement pour déroger à l'article 53 du règlement concernant l'horaire des travaux? Il y a consentement.

Donc, pour ma part, je vous avise que la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail aujourd'hui, de 13 h 30 à 14 heures, à la salle Louis-Joseph-Papineau, afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de la pétition portant sur la demande d'un congé de deuil en cas de décès périnatal.

Je vous avise également que la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail le mardi 26 septembre 2023, de 7 h 30 à 9 h 30, à la salle RC.161, afin d'organiser les travaux de la commission et procéder à l'analyse du rapport annuel de gestion.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Donc, je vous rappelle... Nous allons passer à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Je vous rappelle que, lors de l'interpellation prévue pour demain, le vendredi 22 septembre 2023, Mme la députée de Saint-Laurent s'adressera à M. le ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : Les 12 travaux du ministre de l'Éducation.

Je vous avise de plus que l'interpellation prévue pour le vendredi 29 septembre 2023 portera sur le sujet suivant : Les promesses non tenues du gouvernement caquiste depuis son élection. M. le chef du troisième groupe d'opposition s'adressera alors à M. le premier ministre.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je cède la parole à M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je me demandais si vous aviez reçu des demandes de débats de fin de séance à ce stade-ci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Il faut attendre le délai. Comme le délai n'est pas terminé, alors...

M. Lévesque (Chapleau) : ...pas reçu encore de demande à ce stade-ci?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Non, vous avez bien compris.

M. Lévesque (Chapleau) : Donc, je demanderais la suspension, là, jusqu'à l'expiration du délai, s'il vous plaît. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bien compris.

Alors, je suspends les travaux jusqu'à tant qu'on ait reçu les avis. Dans quelques minutes, nous allons pouvoir reprendre.

(Suspension de la séance à 11 h 14)

(Reprise à 11 h 24)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, le délai étant terminé, je peux maintenant vous annoncer qu'en plus du débat de fin de séance annoncé hier... je vous informe qu'un autre débat de fin de séance se tiendra aujourd'hui, à 13 heures.

Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de La Pinière à M. le ministre des Finances concernant nos aînés invalides qui vivent des injustices.

Le deuxième débat portera sur une question adressée par Mme la députée des Mille-Îles à Mme la ministre responsable de l'Habitation concernant l'incapacité du gouvernement caquiste à livrer des infrastructures requises en matière de logement.

M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente, pour ces informations. Je vous demanderais de suspendre nos travaux jusqu'à la tenue de ces débats.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, les travaux sont suspendus jusqu'à 13 heures.

(Suspension de la séance à 11 h 25)

(Reprise à 13 heures)

Débats de fin de séance

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder aux débats de fin de séance.

Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de La Pinière à M. le ministre du Travail, en remplacement de M. le ministre des Finances, concernant nos aînés invalides qui vivent des injustices.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite droit à une réplique de deux minutes.

Mme la députée, je vous cède la parole.

Modifications au Régime de rentes du Québec

Mme Linda Caron

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Alors, je comprends que ce sera le ministre du Travail qui répondra à mes questions pour le ministre des Finances. Je vous en remercie.

Mon propos, aujourd'hui, c'est un cri du coeur pour les personnes aînées invalides qui sont pénalisées par la réduction de 24 % de leurs rentes quand ils arrivent à 65 ans. J'imagine que le ministre va nous entretenir, un peu comme son collègue des Finances, en nous disant que les différentes mesures concernant le RRQ font globalement 90 millions, notamment parce qu'il a diminué cette pénalité de 36 % à 24 %. C'était un pas dans la bonne direction, mais 24 %, c'est encore trop. Non seulement c'est trop, mais c'est discriminatoire. Et ça, c'est le Tribunal administratif du Québec qui l'a reconnu le 28 juillet dernier.

Hier, le ministre nous a dit qu'il ne voulait pas répondre trop longuement parce que le dossier était judiciarisé. Là-dessus, je rappelle que le dossier n'était plus judiciarisé, à l'issue du recours collectif de cinq personnes invalides, lorsque le Tribunal administratif du travail... pas du travail, mais du Québec a rendu sa décision, le 28 juillet dernier. C'est le gouvernement qui choisit lui-même de rejudiciariser l'affaire en ne se rendant pas au jugement qui a été émis par le TAQ, mais en en portant appel. Pourtant, la chose humaine à faire, ce serait de ne pas porter appel de ce jugement, d'en prendre acte et de prendre les bonnes décisions.

Et je tiens à souligner qu'en février dernier, à la Commission des finances publiques, lorsqu'on a eu les consultations sur le régime de retraite du Québec, le ministre des Finances a répété à maintes reprises que le RRQ était en bonne santé financière, en très bonne santé financière, en excellente santé financière.

Mais, une fois que j'ai dit tout ça, que j'ai parlé de pourcentages, de jugement, de santé financière et de millions, il y a une réalité cruelle qui frappe nos aînés invalides, à leur 65e anniversaire et pour le reste de leur vie au quotidien.

Mes propres mots n'ont pas le poids du témoignage qui a été livré hier par M. Steve MacLean dans le hall de l'Assemblée nationale. Le père de M. MacLean a subi un ACV à l'âge de 50 ans. Les séquelles l'ont empêché de retourner gagner sa vie. Il a reçu des prestations d'invalidité de 1 160 $ par mois. À son 65e anniversaire, il n'était plus considéré invalide, mais retraité. Remarquez qu'il ne pouvait toujours pas marcher. Et, comme la rente du Québec est calculée en fonction des cotisations qu'on y fait sur notre chèque de paie, comme M. McLean n'a pas pu travailler, à cause de son invalidité, de 50 à 65 ans, déjà, en partant, sa rente n'allait pas être très, très élevée. Mais la cerise sur le gâteau, c'est que le système impose une pénalité à M. MacLean, la pénalité de 24 % dont je vous ai parlé, parce qu'il a reçu des prestations d'invalidité de 60 à 65 ans. On fait donc semblant qu'il avait pris une retraite anticipée de son plein gré qui venait... qui lui impose une pénalité à 65 ans.

Alors, concrètement, M. MacLean est passé de 1 160 $ par mois de prestations d'invalidité à une rente de retraite de 679 $ par mois. C'est une réduction de 481 $, un revenu total de 8 140 $ par année. Comment on peut tolérer une telle abomination? M. MacLean ne s'est pas retrouvé à la rue, il a demandé l'aide médicale à mourir. Après avoir dit à ses proches qu'il les aimait, il s'est excusé d'avoir été un gouffre financier pour sa famille. Dans une société libre, et riche, et démocratique comme le Québec, on ne peut pas tolérer une situation digne du tiers-monde comme ça.

J'exhorte le ministre des Finances à reprendre sa réflexion avec ses proches collaborateurs et avec le premier ministre. Abrogez l'article de loi discriminatoire, reculez devant le jugement, ne portez pas le jugement en appel puis asseyez-vous avec les familles pour régler.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Notre gouvernement est très sensible à la réalité des personnes âgées de 60 ans ou plus qui se trouvent dans une situation d'invalidité. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons adopté en 2022 le projet de loi n° 17 qui a permis de bonifier de 90 millions annuellement les prestations pour les bénéficiaires de la rente d'invalidité. Je crois que nous pouvons sans doute affirmer que nous sommes le gouvernement qui en a fait le plus pour les bénéficiaires de rente d'invalidité.

On a tendance à l'oublier récemment, mais, je pense, c'est important de le mentionner, le Tribunal administratif du Québec remet en cause des dispositions législatives qui ont été mises en place par le gouvernement péquiste de l'époque. En 1997, les prévisions montraient que, si des changements importants n'étaient pas faits, la réserve au Régime des rentes du Québec aurait été épuisée 10 ans plus tard, soit en 2006.

Pour garantir la survie du régime, l'acceptabilité sociale et assurer une équité entre les générations de cotisants, quelques mesures ont été instaurées par le gouvernement de cette époque : augmentation des cotisations, diminution des prestations puis diminution de la rente de retraite si une personne avait reçu une rente d'invalidité entre 60 et 65 ans. Puis le gouvernement libéral qui a suivi n'a pas ajusté le régime, malgré des discussions à cet effet, lors de l'adoption du projet de loi n° 149 sur la bonification du régime en 2018.

Concrètement, nos modifications législatives ont notamment permis de bonifier, depuis 2022, la rente de retraite pour plus de 72 400 personnes déjà retraitées qui auraient bénéficié de la rente d'invalidité entre 60 et 65 ans. L'augmentation

pour une personne qui a commencé à percevoir sa rente d'invalidité avant 60 ans variait auparavant entre 17 % et 19 %. Maintenant, il y a une rente de retraite plus élevée pour les personnes retraitées qui ont reçu une rente d'invalidité. C'est fait, maintenant, en fonction d'un facteur d'ajustement. Il s'applique au montant de la rente de retraite d'une personne qui a reçu une rente d'invalidité. Le facteur est désormais de 0,3 % à 0,4 % par mois où une personne a reçu une rente d'invalidité avant son 65e anniversaire. Avant, il était plutôt de 0,5 % à 0,6 %. Ça peut sembler une petite différence à première vue, mais, en réalité, ce que nous sommes venus faire, c'est d'abaisser la pénalité prévue au régime au bénéfice des personnes en situation d'invalidité. La réduction maximale de 36 % a diminué à 24 %.

À compter de janvier prochain, les personnes ou la personne invalide pourront également recevoir, entre 60 et 65 ans, un montant total plus élevé en prestations que le montant actuel. Le montant versé après 65 ans est également plus élevé, c'est-à-dire que le participant au régime verra ses prestations augmentées. Plutôt qu'une réduction uniforme de 25 % de la rente de retraite sur la partie variable du calcul, un facteur d'ajustement variant de 0,3 % à 0,4 % par mois s'appliquera. La réduction sera donc entre 18 % et 24 %.

D'autres dispositions, Mme la Présidente, permettront, dès 2024, d'augmenter l'accessibilité à la rente d'invalidité pour les personnes à partir de 60 ans. Nous avons harmonisé et assoupli plusieurs conditions d'admissibilité à cette rente.

Sinon, pour bien comprendre, Mme la Présidente, que le dossier auquel réfère ma collègue, bien sûr, demeure judiciarisé, et il y a cinq requérants qui sont impliqués, donc forcément nous devons limiter nos commentaires.

• *(13 h 10)* •

En terminant, j'aimerais rappeler que, le printemps passé, lors de la production de la déclaration de revenus de 2022, nos aînés ont profité du montant pour le soutien des aînés qui a été bonifié de 400 $ à 2 000 $ par année. C'est une augmentation significative. C'est aussi une aide récurrente pour les personnes aînées les plus démunies, dont elles pourront bénéficier à chaque année. Notre gouvernement a fait ce choix-là d'aider les aînés de façon récurrente. Que ce soient les personnes invalides ou ceux jouissant toujours de l'entièreté de leurs capacités, nous reconnaissons qu'elles sont les plus vulnérables face à la hausse du coût de la vie. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Mme la députée, pour votre droit de réplique.

Mme Linda Caron (réplique)

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Effectivement, le gouvernement actuel n'est pas à l'origine de cette injustice, c'était un gouvernement du Parti Québécois, mais le premier ministre actuel était assis autour de la table du Conseil des ministres à l'époque. Mais ça, c'est du passé.

Aujourd'hui, il y a une décision, un jugement du Tribunal administratif du Québec qui montre noir sur blanc qu'il y a des articles de la Loi sur la Régie des rentes du Québec qui sont discriminatoires à l'endroit des personnes invalides. Il faut y mettre fin. De la discrimination, on ne peut pas tolérer ça. Et aujourd'hui on vit au Québec une crise du coût de la vie, de l'itinérance, une crise du logement. On ne peut pas laisser aller les personnes invalides, aînées, à l'âge de 65 ans, malgré différentes mesures, on ne peut pas les laisser à elles-mêmes avec un revenu qui ne leur permet même pas de se loger.

Alors, encore une fois, le RRQ est en très bonne santé financière. Mais, même s'il ne l'était pas, on ne peut pas décemment faire porter à 28 000 personnes invalides le fardeau de la santé financière du Régime des rentes du Québec, auquel 4,3 millions de Québécois cotisent et dont 2,1 millions de Québécois retirent des rentes. Ça n'a pas de bon sens. Faites le calcul inverse, faites les ajustements qu'il faut, mais pas ça. Encore une fois, s'il vous plaît, abrogez l'article de loi discriminatoire, ne portez pas le jugement du TAQ en appel et asseyez-vous avec les familles pour régler.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée.

Nous allons maintenant procéder au deuxième débat, qui portera sur une question adressée par Mme la députée des Mille-Îles à Mme la ministre responsable de l'Habitation concernant l'incapacité du gouvernement caquiste à livrer les infrastructures requises en matière de logement.

Je cède immédiatement la parole à Mme la députée des Mille-Îles.

Accès au logement

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, la CAQ a passé tout son premier mandat à nier la crise du logement. Et je ne vais pas mettre ça sur le dos de la ministre, là, ce retard-là, elle a été élue seulement en novembre dernier, mais ça reste que c'est son gouvernement qui n'a rien fait pendant le premier mandat, un quatre ans perdu. Et, pendant ce temps-là, la crise a empiré, empiré, empiré. Et, à ce jour, il n'y a toujours pas de plan en habitation.

C'est majeur parce que, là, on vit une situation critique. On l'a vu, il y a des gens qui se sont ramassés dans la rue et qui vivent de l'itinérance suite à des évictions. On a les taux d'inoccupation les plus bas qu'on n'a jamais vus. Dans certaines régions, ils ont de l'itinérance qu'ils n'ont jamais vue. Puis là on parle vraiment de petites localités, que c'était... Pour eux, c'est juste une réalité de Montréal, et ça les frappe aujourd'hui, eux aussi, de plein fouet.

Malheureusement, comme je disais, il n'y a pas de plan. On navigue un peu à l'aveugle. Et là, bon, on peut vouloir mettre le dos de tout ça sur la pandémie, sur les gouvernements précédents. Il y a beaucoup de coupables, les taux d'intérêt, etc., mais la réalité, c'est qu'en Ontario ça construit. Et il y a une hausse des chantiers de construction actuellement en Ontario, alors que, nous, c'est le contraire, on plombe. Les mises en chantier, là, chutent de façon dramatique actuellement,

et donc... et, pendant ce temps-là, la population, bien, continue à croître, là. Donc, notre écart du manque de logements, il est encore plus grand, hein? On est rendus qu'on dit, hein, au départ, c'était autour de 600 000 logements qu'il manquait, de déficit pour retourner à l'équilibre, là, on est à plus de 800 000 logements.

En Ontario, ils ont un objectif. Ils ont un objectif de construire 1,5 million de logements, et ils construisent. Ils ont pris les mesures pour le faire. Qu'est-ce que le Québec a fait pendant ce temps là? On construit moins, l'écart s'agrandit et on ne connaît pas les mesures actuellement. On a annoncé au dernier budget 1 500 unités de logement abordable. 1 500? On a un déficit de 800 000 logements. C'est évident que ce ne sera pas que du logement social, mais il faut comme donner l'incitatif, et actuellement il n'est pas là. On apprend que 900 millions seraient disponibles, du gouvernement fédéral, pour construire, demain matin, 4 500 unités de logement social. Mais non, on est en train de négocier, on prend du temps de négocier. En Ontario, ils sont déjà en train de les utiliser, cet argent-là. Ils sont déjà en train de construire. Dans tout le reste du Canada, d'ailleurs, ils en profitent. Il y a juste au Québec qu'on attend. La dernière entente a pris trois ans à se négocier. J'espère que ça va être plus rapide cette fois-ci. On n'a pas le temps d'attendre. L'Ontario a été proactif. Il y a eu la baisse de TPS. Ils ont dit : O.K., nous aussi, on va enlever la taxe de vente ontarienne pour les projets de construction de logements. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'ils devraient au moins... on devrait au moins retirer la TVQ sur les projets de logements sociaux, et même abordables, pour stimuler la construction de logements dans la strate où il en manque le plus actuellement.

Et là on apprend hier que, malheureusement, un seul des projets sur les 41 annoncés l'an dernier sont en... un seul est en chantier. Je vous avoue que je ne suis pas surprise, je ne suis vraiment pas surprise. Je suis surprise qu'il y en ait un, en fait, parce que je l'avais annoncé, je l'avais annoncé lors de l'étude des crédits, on avait eu l'échange avec la ministre, et je disais : Le délai de 12 mois est absolument irréaliste. Et là il a été augmenté à 18 mois. Mais je vous fais une prédiction, Mme la Présidente : en février prochain, quand ça va faire 18 mois, il va falloir encore rehausser les délais, parce que les unités qui ont été promises là-dedans, il va falloir qu'elles se construisent. Et ce n'est pas vrai que parce que le financement n'est pas attaché ou ah! les projets étaient embryonnaires, qu'on va les laisser tomber. On ne peut pas se permettre...

Maintenant, le PHAQ, le Programme habitation abordable Québec, si les projets ont été déposés en catastrophe, comme le disait la ministre, s'il était embryonnaire, si le financement n'était pas attaché, c'est qu'il a été déposé à la va-vite, et il n'avait pas été réfléchi, et c'est pour ça qu'il a eu un besoin de multiples amendements pour la phase II. Et les coûts, encore une fois pas réalistes, ne suivent pas l'inflation réelle du domaine de la construction.

Alors, malheureusement, le projet, le PHAQ... Et la ministre elle-même l'a dit. Elle a dit que le PHAQ était trop encadré pour les projets qui avaient besoin de flexibilité. Alors, c'est un projet brouillon. Et ce qu'on voit, c'est qu'avec des projets comme ça la CAQ ne peut pas livrer en habitation. Et seulement 41 projets choisis, Mme la Présidente, c'est une goutte d'eau dans l'océan des logements que nous avons besoin. Alors, merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Bon, bien, écoutez, merci à la députée de l'opposition de nous permettre de poursuivre cette discussion.

Alors, effectivement, le PHAQ, c'est un programme qui est récent. Je pense qu'il faut reconnaître que notre gouvernement a eu le courage de déranger, le courage de dire : On regarde une autre façon de faire, clairement, compte tenu de l'arrérage qui nous a été laissé par l'opposition. Clairement, le programme qui est en place n'est pas adéquat. Alors, voyons ce qu'il y a à corriger puis améliorons les choses.

Alors, le Programme d'habitation abordable Québec, c'était ça, c'était du courage de passer à autre chose, de penser autrement, de faire les choses différemment et d'être innovants. Et effectivement c'est un programme qui est très récent. On savait que le 12 mois de délai qu'on s'impose dans ce programme-là pour imposer un sentiment d'urgence et de rigueur était un délai serré. Et je tiens à conserver ce délai-là parce qu'il faut que tout le monde ait un sentiment d'urgence dans le contexte actuel et qu'on avance. Et la beauté de ce programme-là, c'est qu'à l'intérieur de 12 à 18 mois on va le savoir : s'il y a des projets qui ont été... pour lesquels on a octroyé des unités qui sont des projets qui ne pourront pas voir le jour ou qui ne pourront pas voir le jour tout de suite, eh bien, on va être capables de réallouer l'argent à bon escient et ainsi mieux servir tout le monde. Alors...

Puis effectivement, le programme étant récent, il y avait des ajustements nécessaires, puis on a écouté, on a écouté les commentaires de tout le monde dans l'écosystème, là, communautaire et privé aussi de la construction pour faire les ajustements nécessaires au programme et enlever les irritants qui étaient perçus, à juste titre. Et c'est ce qu'on a fait.

• (13 h 20) •

Malheureusement, dans l'ancien programme, là, si je retourne pour faire un parallèle, les projets restaient bloqués de quatre à cinq ans. D'ailleurs, il y en a encore, là, probablement le quart, là, dans les arrérages hérités des libéraux sur lesquels on travaille toujours. Alors, c'est bien. Oui, il y a le volet financement de ce côté-là, le coût par porte qui doit être majoré, ou le financement par porte qui doit être majoré, mais, clairement, il y a d'autres améliorations qui étaient requises, et c'est ce sur quoi le PHAQ travaille.

Donc, on travaille sur tous les fronts pour trouver toutes les solutions afin de faire sortir les unités le plus rapidement possible. Et, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, il faut changer de méthode, il faut sortir de la boîte. Puis je pense qu'un des bons exemples de ça, qui est salué, d'ailleurs, par l'Union des municipalités du Québec, c'est notre entente avec les fonds fiscalisés. C'est plus de 3 000 unités qui sont à différentes étapes de développement avec le Fonds de solidarité, avec Fondaction et avec Desjardins. Et ça permet vraiment d'avoir un point d'arrêt où la subvention est donnée, le financement

est bouclé, et on avance plus rapidement. Donc, c'est une des méthodes et, bien, dans les prochaines semaines, on aura l'occasion, là, de parler du Plan d'action gouvernemental en habitation. Puis, là aussi, on veut sortir de la boîte puis avoir d'autres façons de faire de manière horizontale, là, dans le gouvernement. Ce n'est pas juste au niveau de la Société d'habitation du Québec, c'est vrai à l'intérieur de d'autres ministères.

D'ailleurs, à ce sujet-là, j'ai rencontré individuellement 19 groupes avant la reprise des travaux parlementaires, des groupes de tous les horizons et de tous les milieux, qui m'ont fait part de leurs suggestions en matière d'habitation, en matière d'affaires municipales. Et on a recueilli tous ces commentaires-là pour, justement, bonifier le plan d'action en habitation.

D'ailleurs, l'UMQ et la FQM étaient présentes lors de chacune des rencontres en question afin d'étroitement collaborer avec les villes et les municipalités pour que nous ayons tous la même vision. C'était important pour moi qu'ils entendent aussi personnellement ce qui était discuté pour qu'on avance tout le monde ensemble.

Alors, les consultations m'ont permis d'entendre des propositions concrètes, des solutions concrètes de la part de chacun des groupes, et c'est ce que le Plan d'action gouvernemental en habitation mettra de l'avant.

Il me reste du temps, Mme la Présidente?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Vous avez cinq minutes, madame.

Mme Duranceau : O.K. Parfait, donc. Et puis ce que je tiens à répéter, c'est que ce n'est pas parce que le plan n'est pas déposé que le travail n'a pas déjà commencé et que, de notre côté, les résultats ne s'en viennent pas. Il y a, évidemment, quand on dépose un plan en habitation, des mesures réglementaires et législatives à attacher, et c'est ce sur quoi on travaille en parallèle. Alors, merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée, pour votre droit de réplique.

Mme Virginie Dufour (réplique)

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Je suis contente d'entendre la ministre dire qu'elle... que, pour elle, c'est important d'avoir le courage de faire les choses différemment et que tout le monde doit avoir un sentiment d'urgence. On l'a lu dans les médias. Je suis tout à fait d'accord avec elle.

Je vais reprendre les propos, dans les journaux, que j'ai pu lire, de Véronique Laflamme, du FRAPRU, qui a dit, par rapport au PHAQ, au Programme d'habitation abordable Québec... elle a dit : «On a lancé un programme qui n'était visiblement pas prêt pour donner une couleur caquiste au programme d'aide au logement...» Et, visiblement, c'est le cas, il faut faire plein d'amendements, pleins d'ajustements, et, même là, il n'est pas encore assez attrayant.

La ministre dit qu'elle a écouté tout le monde, mais tout le monde, ce qu'il a dit, beaucoup, beaucoup de monde... Très peu de gens, en fait, ont dit qu'AccèsLogis, il fallait le mettre aux poubelles. En fait, ce qu'ils ont dit, c'est : AccèsLogis, on devrait juste bonifier le financement et, certes, peut-être faire certaines améliorations. On a fait plus d'améliorations au PHAQ qu'on en a fait à AccèsLogis. Si on avait fait les mêmes améliorations et augmenté les seuils de financement du même niveau que dans le PHAQ, les projets seraient sortis de terre bien plus rapidement. La ministre parlait de trois à cinq ans. Bien, ces délais-là sont dus au manque de financement.

Alors, moi, j'invite la ministre à avoir du courage de faire les choses autrement et de reconnaître que le PHAQ n'est peut-être pas l'outil approprié, qu'il est complémentaire, mais qu'AccèsLogis avait sa fonction et que, s'il était bien financé, il pourrait permettre de libérer des milliers d'unités. Et donc on a besoin d'avoir tous les outils à notre disposition, et ça inclut accepter que les outils du passé étaient peut-être corrects et adéquats pour nos problèmes d'aujourd'hui et qu'il fallait simplement les améliorer de la même façon qu'elle est en train d'améliorer le PHAQ. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Ceci met fin au débat de fin de séance. Oui, Mme la ministre?

Ajournement

Mme Duranceau : ...d'ajourner nos travaux au mardi 26 septembre, 10 heures. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Parfait. Cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : En conséquence, les travaux sont ajournés au mardi 26 septembre 2023, à 13 h 40.

(Fin de la séance à 13 h 26)